

Synthèse de l'ouvrage « Egalité de genre, politiques publiques et croissance économique au Maroc » réalisé par la DEPF et OCP Policy Center

La Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) relevant du Ministère de l'Economie et des Finances et OCP Policy Center, animés par la volonté de contribuer à l'enrichissement des débats menés actuellement à l'échelle nationale et internationale sur la reconnaissance du rôle des femmes dans la création de la richesse nationale, ont scellé leur partenariat par l'élaboration d'un ouvrage portant sur l'égalité de genre, politiques publiques et croissance économique au Maroc.

Ce livre est le fruit du croisement fécond de la réflexion sur les questions liées à la prise en compte de la dimension genre dans les politiques publiques initiées par les équipes de la DEPF et celles de OCP Policy Center appuyées par Pierre-Richard Agénor, Professeur à l'Université de Manchester, et Senior Fellow à OCP Policy Center.

Cet ouvrage offre, au niveau de son premier chapitre, un diagnostic exhaustif de l'évolution des inégalités de genre au Maroc. En effet, une bonne connaissance des différences et des écarts respectifs dans les rapports hommes/femmes en termes d'accès à l'emploi, à l'éducation, à la santé et à l'infrastructure s'avère nécessaire pour cerner l'ensemble des facettes des inégalités de genre au Maroc.

Ainsi, la participation des femmes marocaines à la vie active demeure limitée. En effet, le taux d'activité pour les femmes est de 25,3% en 2014 (après 30% en 1999) contre 72,4% pour les hommes, soit un écart de plus de 47 points. Par ailleurs, les femmes sont essentiellement embauchées dans les secteurs à faible productivité, pour occuper des emplois peu qualifiés et faiblement rémunérés. En outre, l'écart entre l'activité des femmes et des hommes est davantage significatif en milieu urbain, où le taux d'activité des hommes est plus de trois fois supérieur à celui des femmes, contre un écart de plus du double en milieu rural.

De ce fait, les femmes urbaines, notamment, celles diplômées de niveau supérieur, sont plus concernées par le chômage, avec un taux de chômage moyen de 22,8% entre 1999 et 2014 contre 14,9% pour les hommes, soit un écart de près de 8 points. En milieu rural, les femmes souffrent plutôt d'une discrimination en termes d'accès à un travail rémunéré (73,6% en 2013 des femmes rurales actives occupées ont le statut d'aide familial et apprenti sans rémunération). De plus, malgré le recul des disparités salariales entre hommes et femmes, à niveaux académiques et expériences professionnelles égaux, des écarts persistent toujours. Les femmes gagnent, ainsi, environ 17% de moins que les hommes.

Quant à l'accès à l'éducation, des avancées ont été enregistrées. Toutefois, des défis importants restent au regard des taux de déperdition et d'analphabétisme qui demeurent élevés surtout chez les filles rurales. L'accès aux services de santé s'est considérablement amélioré ces deux dernières décennies en matière de santé reproductive, de la mère et de l'enfant, néanmoins, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour réduire davantage les taux de mortalité infantile et maternelle qui restent importants dans le milieu rural.

Pour ce qui est de l'accès au logement décent et aux infrastructures de base, les efforts déployés pour assurer une offre adéquate, à la portée de l'ensemble des catégories socioéconomiques, dans la perspective d'améliorer le cadre de vie des citoyennes et des citoyens se sont traduits par une réduction de l'enclavement des zones rurales, une augmentation des taux d'adduction en eau potable des ménages ruraux et par une amélioration d'accès au logement.

En s'appuyant sur l'examen des enquêtes nationales sur le budget-temps, le deuxième chapitre offre une information complémentaire en matière d'analyse des principaux déterminants des inégalités genre en termes d'accès aux opportunités économiques. Ainsi, les données issues de l'enquête Nationale sur le Budget Temps (ENBT 2011/2012) font état d'un partage inégal du travail domestique entre les deux sexes. Les femmes consacrent sept fois plus de temps aux activités domestiques que les hommes. Par ailleurs, l'enquête fait apparaître la faible participation féminine à la vie professionnelle en comparaison avec celle des hommes qui consacrent quatre fois plus de temps aux activités professionnelles.

Parallèlement, le regroupement du travail domestique et du travail professionnel attribue à la femme active une charge de travail plus lourde que la femme au foyer (9h03mn contre 6h02mn). Contrairement à l'homme, dont le temps domestique ne subit pas de changements marquants quel que soit le type d'activité (42mn pour l'homme actif et 48mn pour celui inactif). Tenant compte de ces éléments, la valorisation du travail domestique des femmes âgée de 15 ans et plus a fait ressortir une contribution des femmes à la richesse nationale (PIB en 2012) de 39,7% en valorisant les heures du travail au SMIG et de 49,3%, en valorisant les heures du travail à la rémunération salariale moyenne dégagée par la comptabilité nationale.

Dans le prolongement de l'analyse de la participation des femmes au marché du travail, le troisième chapitre traite, plus spécifiquement, les déterminants du taux de participation des femmes au marché du travail en s'appuyant sur deux approches empiriques complémentaires.

La première approche s'inscrit dans le cadre des méthodes de séries temporelles et renvoie à une modélisation à correction d'erreurs appliquée sur des données agrégées au niveau national, tandis que la deuxième méthode se base sur une régression en coupe transversale appliquée sur des données microéconomiques issues de l'enquête sur le niveau de vie des ménages.

Les résultats de la première approche indiquent que le taux de participation des femmes au marché du travail au Maroc est influencé par le niveau de la transformation structurelle de l'économie nationale qui n'offre pas suffisamment de débouchés en termes d'emplois adaptés aux femmes et ce, parallèlement à la prédominance, en termes d'emplois, de secteurs à forte intensité en main d'œuvre et faiblement qualifiée, comme l'agriculture et le textile et cuir, ce qui limite l'insertion en milieu professionnel des femmes diplômées. Ce processus de transformation expliquerait, en partie, le lien non significatif entre les niveaux d'éducation secondaire et supérieur des femmes et leur participation au marché du travail.

Les résultats font ressortir, également, un impact négatif de l'urbanisation sur la participation des femmes au marché du travail, ceci pourrait être attribuable, d'une part, à l'inadéquation entre les qualifications des femmes rurales migrant vers les villes et les emplois en milieu urbain et, d'autre part, à la qualité du processus d'urbanisation qui renvoie probablement à la nécessité de poursuivre les efforts en matière de renforcement de la qualité des infrastructures, des services de transport et de sécurité en milieu urbain, autant de facteurs qui peuvent dissuader les femmes de participer au marché du travail. S'agissant, de la dimension démographique, la fécondité et le taux de dépendance des jeunes ressortent avec un effet négatif sur le taux de participation des femmes.

Quant aux résultats de la deuxième approche, ils mettent en évidence l'impact négatif d'un certain nombre de facteurs sur la participation des femmes au marché du travail, à l'instar du revenu du ménage, du nombre élevé des enfants par ménage, de l'importance de la dominance masculine, du nombre d'adultes au niveau de la famille, du taux de chômage, de l'importance de la part de

l'emploi dans le secteur agricole et du faible niveau de l'éducation des femmes. D'autres facteurs agissent en faveur de l'activité des femmes, en l'occurrence, le niveau élevé de l'éducation de la population au niveau de chaque région administrative, la dominance du sexe féminin au niveau des adultes vivant au sein du même foyer, l'importance de la part des emplois au niveau du secteur des services ainsi que l'accès au réseau routier.

A l'aune de l'analyse des inégalités de genre conduite respectivement dans les trois premiers chapitres de cet ouvrage, le quatrième chapitre met en exergue les efforts déployés par les pouvoirs publics en termes d'enrichissement de l'arsenal juridique, législatif, réglementaire et institutionnel national pour réduire les inégalités basées sur le genre.

A cet égard, une attention particulière a été accordée à l'expérience marocaine en matière de Budgétisation Sensible au Genre (BSG) comme étant l'un des outils opérationnels qui a fait ses preuves à l'échelle internationale à même de renforcer les mécanismes mis à la disposition des pouvoirs publics pour assurer le suivi/évaluation des politiques publiques sous le prisme genre.

En effet, le processus d'implémentation de la BSG a permis au Maroc de se doter d'instruments analytiques (guides et manuels budgétaires dédiés, Rapports sur le Budget axé sur les résultats tenant compte de l'aspect Genre) et de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques publiques au regard des engagements pris en matière de promotion de l'égalité de genre. Cette dynamique ininterrompue en faveur de l'intégration systématique de la dimension genre est confortée par l'adoption, en 2015, de la nouvelle Loi Organique relative à la Loi de Finances (LOF) qui insiste sur l'intégration de la dimension genre dans les processus de programmation et de suivi/évaluation des départements ministériels.

Quant au cinquième chapitre, il présente une évaluation genre des politiques publiques mises en place par le Maroc. Ce chapitre met en relief les principaux programmes publics mis en œuvre pour promouvoir l'égalité de genre, notamment, en matière d'institutionnalisation de la culture de l'égalité, de lutte contre la violence à l'égard des femmes, de renforcement de la représentativité des femmes dans les sphères de décision, d'accès à l'emploi, à l'éducation, à la santé et aux infrastructures de base. Il analyse également l'impact de ces programmes, ainsi que les voies de progrès en termes d'institutionnalisation de la dimension genre dans l'action publique qui se dessinent au regard du contexte actuel marqué, notamment, par une nouvelle Constitution et l'adoption d'une nouvelle Loi Organique relative à la Loi de Finances.

Le chapitre 6, sur la base des données et des faits stylisés relatifs aux inégalités de genre au Maroc recensés dans les chapitres antérieurs, propose un modèle à générations imbriquées et différencié par sexe pour quantifier l'impact des décisions publiques sur l'égalité de genre et sur la croissance économique au Maroc. La structure du modèle permet de capter la dynamique entre normes sociales, les inégalités de genre au niveau de la famille et du marché du travail, le pouvoir de négociation des femmes dans les décisions familiales, l'allocation du temps des conjoints et la croissance économique.

Les variables ainsi retenues sont réparties en différents blocs à savoir les familles, la production domestique, la production commerciale, l'accumulation du capital humain, l'activité gouvernementale, le pouvoir de négociation des femmes, les normes sociales et les inégalités de genre. Le modèle calibré a été utilisé pour étudier l'impact des politiques publiques pro-genre sur l'inégalité de genre et la croissance économique au Maroc. Les simulations effectuées portent sur la réduction des préjugés sexistes sur le marché du travail, la réallocation du temps des mères vers les filles et la hausse du pouvoir de négociation des femmes dans la famille.

Les résultats attestent, de manière explicite, l'impact positif des mesures pro-genre sur le taux de croissance économique, correspondant (selon le scénario retenu) à une hausse comprise entre 0,2 à 1,95 point de pourcentage en rythme annuel.

Sur la base des analyses effectuées dans les différents chapitres, l'ouvrage préconise des implications concrètes pour les politiques de promotion de l'égalité de genre, qui gagneraient en efficacité si elles pouvaient agir sur trois éléments principaux à savoir, la réduction des préjugés sexistes discriminatoires dans le milieu du travail, l'augmentation du pouvoir de négociation de la femme au sein du ménage, et la réallocation du temps des mères vers les filles. La combinaison de ces mesures pourrait mieux servir le processus d'intégration des femmes dans le marché du travail.

Ce travail, pionnier dans son genre et ses approches méthodologiques à l'échelle nationale mais également régionale, ne manquera pas d'enrichir les connaissances et les expertises cumulées, depuis 2002, par la DEPF en matière de Budgétisation Sensible au Genre. Il s'inscrit, par la même occasion, dans la ligne de réflexion des deux institutions par rapport au défi d'atteinte d'une croissance soutenue de long terme de l'économie marocaine, en formulant des recommandations concrètes, en l'occurrence, une meilleure intégration de la femme dans la sphère productive.